

BENECH Armand, Pierre, Albert. Maire de Cluis de 1965 à 1977.

Né le 14 novembre 1911 à Clermont-L'Hérault (34) chez ses grands-parents. Mort le 19 décembre 2002 à Saint-Maur (Indre). Il est fils de Bénech Jean, Jacob, Guillaume, Fernand, Commis des contributions indirectes et de Abbal Léoncie, Marie Benjamine, son épouse. Armand Bénech, Docteur en médecine, s'était marié le 23 juillet 1938 à Béziers avec Marie-Thérèse, Louise Grimal.

Armand Bénech fut élu conseiller municipal lors des élections de mars 1965, puis élu Maire ; le Conseil municipal avait été profondément renouvelé puisque seulement trois conseillers de la précédente mandature siégeaient dans ce nouveau conseil : Lépron Jacques réélu 1^{er} Adjoint, Gonin Jean et Pétoin René (du Mas) ; M. Bénech fut réélu aux élections de mars 1971 et réélu comme Maire, Duris André étant élu 1^{er} Adjoint ; ce dernier démissionna et fut remplacé par Blanchet Robert (Conseil de novembre 1973).

Dès sa réunion d'août 1965, le nouveau Conseil municipal constatait que les **travaux d'adduction de l'eau potable avaient été réalisés** dans les délais ; il adopta le règlement du Service des Eaux et décida de l'emprunt pour le financement ; il décida le projet de construction du chemin rural de Millançais (réalisé en 1967). D'autre part le Conseil approuva les dossiers protection incendie et fourniture du mobilier pour **l'ouverture du nouveau groupe scolaire le 17 septembre 1965**, jour de rentrée scolaire. Suite à l'adduction d'eau le conseil décida de combler les « Fossés » aux fins d'un aménagement ultérieur (réalisé début 1972).

Le Service des Eaux fonctionna à partir du 1^{er} janvier 1966, la réception définitive des travaux ayant lieu en juin 1967. Le Conseil de février 1967 décida d'une opération d'arrachage des haies avec participation des propriétaires (de nouvelles opérations eurent lieu en 1971 et 1972) ; celui d'août 1967 décida une nouvelle tranche d'alimentation en eau potable pour **une dizaine de lieux-dits** ainsi que l'emprunt pour le financement (d'autres tranches seront aussi décidées notamment en janvier 1968, février 1969, en avril et septembre 1971). Le Conseil d'avril 1971 décida la **création d'un Syndicat Intercommunal des Eaux** pour les communes de Cluis, Gournay, Mouhers, Montchevrier et La Buxerette (devenant syndicat des Eaux de l'Auzon en février 1972 ; adhésion de St-Denis de Jouhet et Crozon en novembre 1973).

Le Conseil de septembre 1965 décida le piquetage de l'artère entre la route d'Orsennes et la rue Berton pour la **création d'une douzaine de logements sur le lotissement de la Flambette** (acquis en octobre 1958, voir biographie de Marcel Douard), et celui d'avril 1967 adopta le projet définitif pour **13 lots**. C'est le Conseil de novembre 1966 qui décida la construction des bordures de trottoirs dans le bourg de Cluis (réception des travaux en avril 1969) et celui de novembre 1970 adopta le **projet d'éclairage nocturne** pour le bourg (décision de réalisation en octobre 1973).

Le Conseil de décembre 1965 décida l'installation dans le nouveau groupe scolaire, d'une **colonie maternelle** pour les enfants de 5 à 8 ans pendant les vacances d'été, laquelle fonctionna à partir de juillet 1966. Le Conseil de janvier 1968 arrêta le **principe de création d'un réseau d'assainissement** et le recours au Génie rural ; en février 1975, le Conseil décida la reprise du dossier : il sera réalisé dans les années 1980 (voir biographie d'Hubert Pagnard). Le Conseil de septembre 1969 décida la **construction d'une bascule publique** : elle sera mise en service en juillet 1970 ; celui de février 1971 décida de l'aménagement du stade pour

le football (création d'un nouveau terrain en 1973 et acquisition de 2 ha en 1974 pour l'agrandissement du stade). En septembre 1971, octobre 1972 et juin 1973 le Conseil adopta le **projet d'agrandissement du cimetière**, décida l'acquisition du terrain nécessaire et désigna le Directeur des travaux : les travaux furent réceptionnés en mai 1976.

C'est en juin 1972 que le Conseil décida l'acquisition de la portion de voie SNCF de pont des Valettes jusqu'à la limite de la commune de Maillet comprenant **une dizaine de parcelles et le viaduc de l'Auzon** pour améliorer une voie de circulation et conserver une œuvre architecturale. Le Conseil de juin 1973 adopta un projet de **création d'une bretelle** entre la route de Châteauroux et Cluis-dessous pour éviter que les camions de la carrière traversent le bourg. Après une approbation du projet en novembre 1973, c'est le Conseil de juin 1974 qui décida l'acquisition de l'immeuble abritant la maison sociale, ainsi qu'un terrain d'un hectare pour **réaliser 24 logements HLM et 25 foyers-logements** ; les aménagements de voirie furent effectués en 1975. D'autre part, le Conseil de septembre 1976 décida (suite à une demande de la FNACA) d'appeler « *Rue du 19 mars 1962* » l'artère du lotissement de la Flambette.

Sources : Décès INSEE ligne 32153 ; n°88 du registre des Naissances de Clermont L'Hérault ; Archives municipales.